



Février 2023

ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES 2023

Le bureau CFTC du Comité d'Entreprise (CSE) a annoncé cette semaine une réduction conséquente du montant des subventions des activités sociales et culturelles pour cette année, après une hausse sensible en 2022, **année des élections du CSE !**

PRESTATIONS	EN 2022	EN 2023	ECART 2022 - 2023
Vacances enfants et colonies	1000 €/an par enfant	500 €/an par enfant	-50%
Vacances familiales individuelles	100€ à 150€/semaine par ayant droit	80€ à 130€/semaine par ayant droit	-20%
Noel salariés	170 € / salarié	80 € / salarié	-50%

En 2022, lors de la présentation du budget l'Ugict CGT Degrémont Suez a alerté sur la pérennité de la hausse des subventions mises en place par le bureau CFTC du CSE.

Aujourd'hui, le bilan présenté démontre le bien fondé de notre alerte qui avait pourtant été balayée en arguant que la hausse des subventions était viable pendant à minima 3 ans.

Retrouvez la déclaration de l'Ugict CGT faite en CSE sur notre site internet :
Flashez le QR code ci-contre.



A notre sens, les activités sociales et culturelles sont essentielles pour renforcer la cohésion et la solidarité parmi les membres du personnel, et pour offrir une réelle pause aux salariés dans un environnement de travail stressant.

Le rééquilibrage des comptes des Activités Sociales et Culturelles est une nécessité. C'est pourquoi, les élus Ugict CGT Degrémont Suez ont voté favorablement le budget 2023.

Nous serons vigilants sur l'évolution des comptes du CSE et veillerons au maintien d'un niveau de prestations équitable entre les salariés de l'UES.

**UNE TRANSPARENCE ET UNE CO-CONSTRUCTION SONT PLUS
QUE JAMAIS NECESSAIRES.**



@ cgtdegremonsuez@gmail.com

<https://cgtdegremonsuez.reference-syndicale.fr/>

f <https://www.facebook.com/cgtdegremonsuez>